

Mise en place de nouveaux sens de circulation :  
Rue des Remparts  
Chemin des Chevriers  
Dès le mois de Mai, pour 3 mois

Clérieusoises, Clérieusois,

Afin de renforcer la sécurité et fluidifier la circulation, la municipalité va passer en sens unique la Rue des Remparts et le Chemin des Chevriers sur une période test de trois mois du 03 mai au 30 juillet 2021.

Restant vigilant sur la limitation de vitesse, des tracés provisoires de nouvelles places de stationnement seront réalisés afin de créer des chicanes naturelles.

Des panneaux de signalisations seront mis en place avec un sens de circulation sud/nord ; pour la Rue des Remparts à partir du croisement du Passage des Remparts jusqu'à la Montée de la Loive et pour les Chevriers du Chalon au Chemin des Ecoliers.

Nous comptons sur votre collaboration pour nous remonter vos remarques et suggestions soit par mail (adresse mentionnée ci-dessous) soit par courrier que vous pouvez déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avec vos coordonnées si vous souhaitez être recontacté.

*Le Maire, Fabrice LARUE*

